

Questionnaire de demande de certification d'un système de caisse

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir les informations nécessaires à l'enregistrement de votre demande et à l'établissement du devis correspondant. Nous vous remercions de le compléter avec attention. Toute information erronée ou manquante pourra entraîner une modification du devis et des retards dans la réalisation de la prestation. Un questionnaire est à remplir pour chaque produit.

1. Information sur l'entreprise réalisant la demande

Raison sociale :

Adresse :

Merci de joindre le Kbis

2. Représentant de l'entreprise

Nom, Prénom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

3. Type de système

Produit : Nom Version

Logiciel

Caisse

Dispositif d'encaissement associé à un instrument de mesure réglementé

Autre, précisez :.....

Merci de fournir le manuel d'utilisation, et le manuel d'installation/maintenance.

4. Type de demande

Initiale

Surveillance

5. Information sur le système de caisse

- Version du système de caisse : Fixe Majeure
- Présence d'un système centralisateur : Oui Non
- Présence d'une procédure de purge des données : Oui Non
- Présence de dispositifs externes (télécommande,...) : Oui Non
- Si oui préciser :

6. Informations diverses

- Votre système de management de la qualité est-il certifié ISO 9001 ? Oui Non
- Si non, adresse(s) du ou des sites où la conception est réalisée :
- Si non, adresse(s) du ou des sites où la fabrication est réalisée :
- Adresse du site où des produits peuvent être prélevés :
- Les essais prévus par le référentiel peuvent-ils être réalisés au LNE ? Oui Non
- Si non, adresse du site où les essais peuvent être réalisés :

7. Notes d'information

1 - En complément de la présente demande, un dossier technique doit être établi selon la liste des éléments figurant dans le référentiel de certification.

2- Le système de caisse présenté à l'évaluation doit correspondre à la description technique transmise dans le dossier de demande.

3- Les modifications de la version du système de caisse apportées par le demandeur au cours de la procédure de certification, sans l'accord écrit du LNE, peuvent remettre en cause la validité de l'intégralité de la procédure d'instruction en cours. Les modifications effectuées par le demandeur sur son matériel en vue de corriger une non-conformité aux exigences du référentiel constatée par le LNE doivent être mises en œuvre dans les conditions fixées par le LNE. Ces modifications doivent être documentées par le demandeur et faire l'objet d'un complément de dossier à l'adresse du LNE.

4- A réception du présent questionnaire, le LNE établit un devis. La prestation de certification débute à réception de la commande correspondante. En fonction de la durée d'instruction, des factures partielles intermédiaires pourront être établies. Dans le cas d'un abandon d'une prestation de certification en cours, la prestation sera facturée au temps passé pour le travail déjà effectué.

8. Engagements de l'entreprise

L'entreprise s'engage à

- répondre en permanence et pour chaque système couvert par la certification, aux exigences de certification énoncées dans le référentiel de certification relatif aux systèmes de caisse, et à mettre en œuvre les changements appropriés en cas d'exigences nouvelles ou de révisions d'exigences du référentiel ;
- transmettre le dossier technique ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réalisation des évaluations (ex : accès au code source, au site pour l'audit,...) ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'instruction des réclamations, en particulier :
 - conserver un enregistrement de toutes les réclamations dont elle a eu connaissance concernant la conformité aux exigences de certification et mettre ces enregistrements à la disposition du LNE sur demande,
 - prendre toute action appropriée en rapport avec ces réclamations et les imperfections constatées dans les systèmes qui ont des conséquences sur leur conformité aux exigences de la certification,
 - documenter les actions entreprises ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour la participation d'observateur aux évaluations ;
- ne communiquer que des informations dont l'Entreprise s'assure qu'elles sont loyales et sincères ;
- faire des déclarations sur la certification en cohérence avec le certificat émis par le LNE ;
- ne pas utiliser la certification obtenue d'une façon qui puisse nuire au LNE ni faire de déclaration ou de communication sur la certification qui puisse être considérée comme trompeuse ou non autorisée ;
- en cas de transmission de copies de certificats à autrui, à les reproduire dans leur intégralité ;
- en cas de suspension ou de retrait de la certification, l'entreprise s'engage à cesser d'utiliser l'ensemble des moyens de communication qui y fait référence ;
- informer, sans délai, le LNE des changements pouvant avoir des conséquences sur la conformité du système ou la validité de la certification émise (ex : changement de statut juridique de l'entreprise, modification du système couvert par le certificat, etc).

Je soussigné, représentant de l'entreprise demandeuse, certifie avoir lu, compris et être en accord avec les éléments figurant aux points 7 et 8 du présent questionnaire.

Je certifie que les informations figurant dans ce formulaire de demande sont correctes et accepte de payer les frais qui seront facturés sur la base du devis établi par le LNE et accepté par l'entreprise.

Nom, Prénom :

Fonction :

Signature et cachet de l'entreprise

Date :

Ce formulaire est à retourner au

LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS

Direction Commerciale Marketing et Communication

**1 rue Gaston Boissier
75724 PARIS CEDEX 15**

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244
CRCA PARIS C.AFF.RENNES - IBAN : FR76 1820 6002 8058 3819 5600 104 - BIC : AGRIFRPP882